

« Ces marches sont interdites par souci d'hygiène »

Rue des Guillemins – 10 novembre 2020



Chaque année, la Fondation Abbé Pierre décerne ses « Pics d'Or » aux mobiliers urbains anti-personnels les plus agressifs installés dans les villes françaises. Dans cette affichette, collée sur la vitrine d'une blanchisserie désaffectée, le dispositif dissuasif ne se concrétise pas par des pics, mais bien par des mots : « Pour éviter la propagation du Coronavirus / Ces marches sont interdites par souci d'hygiène publique. D'avance merci ! ».

Accompagnant ce texte, l'icône barrée d'un personnage assis avec de la nourriture à portée de main renforce l'officialité du message en le référant à la culture visuelle des panneaux injonctifs. Cependant on voit mal où ce personnage se serait procuré cette nourriture dès lors que les snacks et restaurants des alentours sont fermés en raison du confinement. L'instruction « Ces marches sont interdites » n'en demeure pas moins l'indice qu'il a été fait un usage « déviant » de ces marches. Le comportement visé n'est toutefois pas clairement ciblé : qu'est-ce qui est « interdit » exactement ? de s'asseoir sur les marches ? d'y manger ou d'y dormir ? Faute de précision, cette affiche laisse entrevoir toute une séquence narrative : peut-être un sans-abri avait-il élu domicile sur ces marches et gênait-il les habitants de l'immeuble car, pour un sans-abri, ce porche situé entre l'entrée de la blanchisserie et celle

TEXTURES URBAINES

de l'immeuble présente une certaine accueilance : c'est la promesse d'un toit à défaut d'un meilleur refuge.

L'affiche souligne en l'explicitant la fonction seuil de cet espace flou, intermédiaire entre public et privé. Mais l'argument mobilisé pour justifier cette interdiction est douteux : en quoi le fait de s'asseoir sur ces marches pourrait-il contribuer à « la propagation du Coronavirus » ? L'anxiété (l'hystérie ?) sanitaire liée à la pandémie fournit aux opérations de ségrégation de l'espace public un prétexte idéal en s'appuyant sur la valeur partagée de l'« hygiène publique », régulièrement mobilisée par les aménageurs, au moins depuis le baron Haussmann, pour justifier leurs projets.

Là où une affiche avec une mention du type « Interdit aux SDF » aurait été par trop brutale, la circonlocution « Ces marches sont interdites par souci d'hygiène » traduit l'intériorisation par l'énonciateur du spectre du scriptible urbain, de ce qui peut être dit (dicible) et de ce qui doit être tu (tabou).